RÈGLES GÉNÉRALES DE L'ÉCOLE

1. PONCTUALITÉ ET CIVISME

1.1 J'arrive à l'école à l'heure. Si j'arrive en retard, je justifie mon retard à mon titulaire. Tout retard apparaîtra sur Mozaik.
1.2 J'enlève ma casquette ou mon chapeau à mon casier.
1.3 Je porte mon capuchon seulement à l'extérieur.
1.4 Je n'interromps pas la conversation entre deux personnes.
1.5 Je respecte l'horaire des aires de jeux.
1.6 J'utilise la porte qui m'est assignée à chaque entrée.

2. SANTÉ ET SÉCURITÉ

2.1 Je circule sur le terrain de l'école sans traverser les zones dangereuses, tel le stationnement qui est réservé aux autobus et aux automobiles du personnel ou des parents bénévoles de l'école.
2.2 Je m'éloigne des supports à bicyclettes.
2.3 Je dois obtenir une permission écrite pour sortir de l'école durant les heures de cours et pendant la période du dîner.

3. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT MATÉRIEL

3.1 J'ai le souci de mon environnement et je contribue à garder l'école et sa cour propres.
3.2 Je prends soin du matériel scolaire mis à ma disposition, sinon mes parents devront le rembourser.
3.3 Je range mes effets personnels (manteau, bottes, chaussures, sac, …).
3.4 Je prends soin de mon matériel et de celui des autres.
3.5 Je recycle ; je mets les papiers dans le bac à recyclage.
3.6 Je prends soin de la nature qui m'entoure.

- Il est permis d'apporter à l'école des livres personnels et des pelles en plastique l'hiver.
- Il est permis de venir à vélo ou en trottinette, mais ils doivent rester à l'extérieur de l'école.
- Les planches à roulettes sont permises au 3e cycle seulement et il est possible de les ranger dans les casiers d'élèves.

SONT INTERDITS À L'ÉCOLE ET SERONT CONFISQUÉS

- Tous les appareils électroniques pouvant enregistrer, prendre des photos ou filmer (ex. cellulaire et montre intelligente…).

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants : • lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou • si l'état de santé d'un élève le requiert*; ou • si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent*. * Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

- Tous les jeux dangereux ou à caractère violent.
- Tous les objets permettant un échange (cartes, billes, figurines, …).

Absence d'un élève pour rendez-vous, tournois sportifs ou vacances familiales

Chers parents,

Nous constatons depuis quelques années une recrudescence des absences des élèves, pour des raisons diverses bien autres que la santé. Ce constat, vous devez le comprendre, nous préoccupe au plus haut point. Pour nous, l'équipe-école, il ne fait aucun doute que des absences répétées nuisent considérablement à la réussite de nos élèves en plus de livrer un message contradictoire aux valeurs éducatives que nous prônons. De plus, vous devez savoir que les absences des élèves ont une incidence sur l'ensemble de la classe, la planification des cours et l'organisation du travail en général. À titre d'exemple, un enseignant peut être obligé d'annuler l'enseignement d'une nouvelle notion importante planifiée s'il manque un certain nombre d'élèves dans le groupe.

C'est pourquoi nous vous invitons, autant que possible, à prendre les rendez-vous (dentistes, orthodontistes, médecins, etc.) en dehors des heures de classe. Le message que l'on donne alors aux enfants est : **« L'école, c'est important »**. De même, lorsqu'un parent justifie l'absence de son enfant pour un voyage d'agrément, une compétition sportive ou autre, l'école n'est pas responsable des apprentissages vus en classe et non-acquis par l'élève. De telles absences sont non motivées telles que définies au sens de la Loi sur l'instruction publique à l'article 17 : *Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire*.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.
Les membres de l'équipe-école

Rôle prépondérant des parents, nos partenaires et collaborateurs pour contrer l'intimidation et la violence.

Au cours de l'année, votre enfant vivra des activités de prévention pour le sensibiliser au phénomène de violence et d'intimidation. Toutefois, nous reconnaissons que vous êtes un partenaire de premier plan comme agent de prévention et vous êtes invités à vous impliquer dans la démarche que notre établissement met de l'avant.

Trois manières de vous impliquer et de supporter nos interventions :

1- **Si votre enfant subit des gestes d'intimidation**, il aura besoin de votre support afin de dénoncer et de gérer au quotidien la situation dont il est la cible.

2- En revanche, **si vous soupçonnez que votre enfant pose des gestes d'intimidation** envers d'autres élèves, vous devez nous en prévenir afin que nous entreprenions avec lui une démarche d'aide. Notre but est d'éduquer et de soutenir tous les élèves.

3- Enfin, **si un intervenant de l'école vous avise que votre enfant a commis un geste d'intimidation**, nous comptons sur votre entière collaboration.

Dans les trois cas, votre implication est essentielle au bon fonctionnement de ce protocole et c'est pour cette raison que nous vous demandons de signer cet engagement. Ensemble, nous pouvons faire la différence pour assurer un milieu de vie agréable et sécuritaire pour tous nos élèves.

Tout signalement ou toute plainte seront traités dans le respect de la confidentialité.

Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence est disponible sur le site web de l'école
auxquatrevents.csp.qc.ca

Tout élève peut dénoncer auprès d'un adulte de confiance ou en écrivant à :
Quatre-vents@cssp.gouv.qc.ca

Protecteur de l'élève du CSSP : protecteur.eleve@cssp.gouv.qc.ca

Quelques définitions …

Le conflit, c'est : Toute opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence et peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

La violence, c'est : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de le léser, de le blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

L'intimidation, c'est : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Une démarche d'aide pour tous : auteur, cible et témoin

Si je reconnais un geste d'intimidation (témoin), même si je ne suis pas certain, je vais tout de suite voir un adulte en qui j'ai confiance afin d'expliquer la situation (que ça me soit arrivé ou que je sois témoin).

Si on croit que je suis une cible (victime), un intervenant m'accompagnera.

Si on soupçonne que je fais un geste d'intimidation (auteur), un intervenant me rencontrera.

C'est à ce moment qu'un intervenant prendra la version des faits de chacun, et ce, l'un après l'autre.

Si je suis une cible, la direction avisera mes parents afin qu'ils puissent également m'accompagner.

Si j'ai fait un geste d'intimidation (auteur), la direction avisera aussi mes parents et j'aurai un geste de réparation à effectuer en lien avec mon geste. Dans le cas de violence grave ou récidive, les mesures disciplinaires seront sévères et la direction pourrait soumettre la situation aux autorités policières et au Centre de Services Scolaire des Patriotes.

ORIENTATIONS

Parce que nous voulons que tu t'amuses en toute sécurité!
Parce que nous voulons une école propre!
Parce que nous voulons que tu restes en santé!

RÈGLES DE VIE

POUR FAIRE LES BONS CHOIX À L'ÉCOLE, …

A. JE RESPECTE LES AUTRES.

1. Je suis respectueux dans mon langage verbal, non verbal et écrit.
2. J'adopte un comportement sécuritaire et non violent.

B. JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT.

3. J'ai le devoir de respecter le matériel et l'environnement.

C. JE RESPECTE LES CONSIGNES.

4. J'ai le devoir de respecter les consignes données à l'oral ou à l'écrit par tous les adultes, et ce, sans rouspéter.
5. J'entre et je circule dans l'école calmement et en chuchotant. J'en sors à voix basse sans flâner.
6. Je circule silencieusement et calmement dans l'école lors des déplacements (toilettes, transitions, responsabilités, etc.).

L'équipe école se réserve le droit d'intervenir à propos de tout comportement jugé inadéquat d'une façon.

Les intervenants, de concert avec la direction de l'école, interviennent selon la gravité, la fréquence et/ou l'intensité de l'acte posé.

Exemples d'interventions possibles :

- **pratique du comportement attendu;**
- **geste de réparation;**
- **retrait d'activité;**
- **garde-à-vue;**
- **suspension interne;**
- **suspension externe;**
- **etc.**

En cas de violence physique ou verbale jugée sévère, l'élève est retiré et encadré par les intervenants de l'école. Les parents sont avisés.

Tout acte de violence ou d'intimidation sera traité dans le respect du protocole pour contrer la violence et l'intimidation de notre établissement.

- ***Le PI (plan d'intervention) vient à la rescousse d'un élève qui, malgré les interventions graduées de notre démarche, continue de présenter des difficultés de comportement.***

Bonjour à toi,

Tu sais sans doute que pour vivre ensemble dans une école et pouvoir y apprendre, tu dois faire les bons choix. Nous les avons rassemblés ici, dans ce que l'on appelle le code de vie de l'école.

Il est normal de faire fausse route à l'occasion : tu es là pour apprendre à faire les bons choix pour ton bien-être et celui des autres. Ces apprentissages sont aussi importants que ceux que tu réaliseras en lecture, en écriture, en mathématiques, etc.

En t'engageant à faire les bons choix dans ton comportement au quotidien, tu contribues à faire de ton école un milieu où tous les élèves peuvent s'épanouir en toute sécurité.

Toutefois, s'il t'arrive de faire fausse route, l'équipe-école interviendra en lien avec le geste que tu as posé pour t'aider à faire de meilleurs choix. Rappelle-toi que tu pourras toujours te reprendre.

Nous te faisons confiance.

CONTRAT

Moi, _____, élève de _____ année à l'école Aux-Quatre-Vents, je m'engage à faire de mon mieux pour bien réussir mon année scolaire, pour respecter les règles de vie et de civisme de l'école et pour faire les bons choix. De plus, je m'engage à ne pas utiliser la violence ni intimider aucune personne.

Ces règles doivent être respectées en tout temps, que je sois avec le titulaire de ma classe, avec un spécialiste, un suppléant, une éducatrice ou tout autre adulte de l'école. Elles font de notre école un endroit où il fait bon vivre, où on se sent bien et en sécurité.

J'ai droit au respect et j'ai le devoir de respecter les personnes et les choses qui m'entourent.

Pour démontrer le sérieux de mon engagement, je signe ce contrat.

En foi de quoi, les parties ont signé ce ____ e jour de septembre 2024

Signature de l'élève :_____

RÉPONDANTS DE L'ÉLÈVE

Il est à noter qu'une gestion différenciée du code de vie, c'est-à-dire adaptée aux besoins des élèves, est mise de l'avant.

Nous appuyons l'équipe-école dans l'application des règles de vie et nous nous engageons à inciter notre enfant à les respecter et à faire les bons choix.

Signatures de l'autorité parentale: _____

Valeurs / Moments	Déplacements	Entrées / Sorties	Toilettes
Respect	- Je garde un espace suffisant entre moi et l'autre. - Je suis en contrôle de mes gestes. - Je suis en silence.	- Je garde un espace suffisant entre moi et l'autre. - Je suis en contrôle de mes gestes. - J'utilise un langage et une attitude convenables.	- J'attends mon tour. - Je respecte mon intimité et celle des autres. - Je tire la chasse d'eau. - J'utilise une petite quantité de savon et de papier. - J'évite les éclaboussures. - Je respecte la propreté des lieux.
Sécurité	- Je marche. - Je circule à droite. - Je suis calme. - Je suis en contrôle de mes gestes.	- Je marche. - J'entre un par un. - Je suis calme. - Je suis en contrôle de mes gestes. - J'utilise un langage et une attitude convenables.	- Je laisse la lumière allumée. - Je suis calme. - Je suis en contrôle de mes gestes. - J'évite les éclaboussures. - J'utilise un langage et une attitude convenable.
Responsabilité	- Je suis en silence. - Je suis en contrôle de mes gestes.	- Mon jeu se termine au son de la cloche. - Je prends mon rang rapidement. - Je me dirige efficacement où je suis attendu. - Je suis en contrôle de mes paroles et de mes gestes.	- J'ai la permission d'être à la toilette. - Je vais directement à la toilette. - En terminant, j'essuie le siège au besoin. - Je tire la chasse d'eau. - Je lave mes mains. - Je jette le papier dans la poubelle. - Je suis en contrôle de mes paroles et de mes gestes. - Par la suite, je me dirige efficacement où je suis attendu.

NÉTIQUETTE ou règles de savoir-vivre sur internet

J'arrive préparé à mon cours.

- Mes appareils sont chargés.
- J'ai le matériel demandé.
- J'utilise des écouteurs, si possible.
- Je suis dans un endroit calme et approprié, à l'écart du bruit.
- Je porte une tenue appropriée.

Je suis ponctuel.

- Je me connecte seulement cinq minutes avant le début du cours.
- Je respecte l'horaire prévu.

Je respecte le droit de parole.

- Je ferme mon micro et je l'utilise seulement lorsque mon enseignant me le signale.
- Je demande le droit de parole à l'aide de l'icône « lever la main ».
- Je laisse ma caméra ouverte si l'enseignant le demande.

Je participe activement au cours.

- Je reste concentré sur mon cours et j'évite les distractions.
- J'utilise le clavardage à des fins pédagogiques, en lien avec le sujet abordé et selon les consignes de l'enseignant.

Je respecte les autres en gestes, en paroles et dans mes écrits.

- Je suis poli, j'ai une attitude positive et j'utilise un langage adéquat (à l'oral ou à l'écrit).
- Je respecte le droit à la vie privée et le droit d'auteur (je n'enregistre pas le cours, je ne prends pas de captures d'écran des autres, je ne partage pas les images ou les documents fournis sans autorisation).

Signature de l'élève : _____ Signature du parent :_____